

L'ajournement

Je m'inquiète particulièrement de la réduction des effectifs des forces armées. Ces compressions vont, semble-t-il, être effectuées au moment même où nous n'avons pas encore de politique claire en matière de défense et nous ignorons le rôle que nos forces devront jouer dans les années à venir. Nous savons que le gouvernement justifie cette réduction des effectifs en invoquant l'accalmie en Europe et la fin de la guerre froide, mais la vérité, c'est que dans le passé, on nous a dit que nos effectifs militaires étaient insuffisants pour assumer nos divers rôles et que nous étions toujours à court de personnel. Étant donné que nos responsabilités en Europe sont moins importantes, pourquoi ne pas conserver nos forces actuelles, afin qu'elles soient suffisantes pour jouer le rôle qu'on attend d'elles dans les années à venir.

Nos forces armées sont plutôt réduites mais je tiens à signaler qu'à leur arrivée au pouvoir, les ministériels ont promis de faire bien des choses pour les Forces canadiennes; ils se sont notamment engagés à faire passer nos effectifs à 90 000, ou 100 000. Cela ne s'est jamais produit. Durant la campagne électorale de 1984, dans un discours prononcé à Newcastle, au Nouveau-Brunswick, le premier ministre a dit vouloir porter nos effectifs à 90 000. C'est là une promesse qu'il n'a jamais tenue.

Il y a depuis toujours dans cette enceinte un débat sur le matériel dont nous disposons. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis plus de six ans et demi et ne s'est pas encore occupé de la question et une grande partie du matériel dont il parle aujourd'hui, ou bien était déjà commandé, ou bien était en service ou bien avait été produit avant leur arrivée au pouvoir.

L'avion de surveillance à long rayon d'action, par exemple, était déjà en vol au moment de l'arrivée au pouvoir des conservateurs. L'avion de combat CF-18 est entré en service peu de temps après la formation du gouvernement et beaucoup d'appareils étaient déjà sur les bases militaires avant les élections. Le gouvernement a beaucoup parlé des tanks, mais aucun n'a été produit. Le programme de modernisation du système d'alerte du Nord pour le remplacement de l'ancien système d'alerte avancée était terminé à 90 p. 100.

C'est dire que le programme permanent de remplacement du matériel suivait son cours, mais que le gouvernement n'a pas maintenu le rythme du rééquipement des forces armées. Maintenant que la Guerre froide est terminée, nous aurons quand même besoin de matériel, peu importe la taille de notre armée. Je souligne que l'armée canadienne a accompli un excellent travail au sein de forces de maintien de la paix lors d'événements

comme la guerre du Golfe et je rappelle que les navires utilisés dans le Golfe avaient été construits il y a de nombreuses années sous un gouvernement libéral. Le gouvernement n'a pas encore ses nouveaux navires, en fait, le calendrier des travaux accuse un retard d'un an. L'essentiel de mon message, c'est qu'il nous faut garder nos effectifs intacts et axer la politique sur ces ressources humaines. Dites-nous quelle sera la politique avant de décider ce qui sera retranché des forces armées. À mon avis, c'est une attitude rationnelle.

• (1750)

[Français]

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, il me fait plaisir de fournir quelques commentaires et de répondre au discours que le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke vient de faire en cette Chambre.

Monsieur le Président, les réalités fiscales et géostratégiques d'aujourd'hui ont un impact important sur la défense. Par conséquent, une étude détaillée de la politique de la défense articulée en 1987 fut entreprise par le ministère de la Défense nationale.

Le ministre de la Défense nationale et la ministre associée considèrent cette revue comme étant essentielle à la bonne marche de la défense du Canada. Les deux ministres appuient sans réserve la formulation d'une nouvelle politique qui mettra en perspective un plan qui soit réalisable, efficace et approprié aux besoins des Forces canadiennes.

Comme une décision en cette matière n'a pas été soumise au Cabinet, je suis certain que mon honorable collègue saura apprécier qu'il est prématuré en ce moment de discuter de la fermeture de bases militaires spécifiques. En outre, je rappellerai à mon honorable collègue qu'aucune partie du programme de défense n'est à l'abri d'une révision.

Monsieur le Président, les principes gouvernant la politique canadienne de défense n'ont virtuellement pas changé au cours des dernières années. Nous demeurons fermement attachés aux idéaux de défense et de sécurité collective; de contrôle des armes et de désarmement; et de la résolution pacifique des conflits.

Bien que la revue ait commencé depuis quelque temps, il demeure qu'en matière de défense, le gouvernement a pris bien plus de décisions importantes et a été bien plus actif au Canada et à l'étranger que cela ne fut fait au cours des dernières années.